

# Tourisme

## De bons résultats pour l'hôtellerie de plein air

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), la fréquentation des établissements d'hébergement touristique s'établit à 19,4 millions de nuitées en 2015, dont 13,4 millions dans les hôtels, 2,5 millions dans les campings et 3,5 millions dans les autres hébergements collectifs touristiques. Par rapport à l'année précédente, seuls les campings ont progressé sensiblement (+ 6,6 %) grâce notamment aux bons résultats du département des Vosges. Les nuitées dans les hôtels se maintiennent avec une hausse de 0,3 %, tandis que celles effectuées dans les autres hébergements collectifs sont en recul de 0,5 %.

Corinne Challand, Insee

En 2015, les 1 300 hôtels de l'ACAL ont enregistré 8,4 millions d'arrivées générant 13,4 millions de nuitées. Leur nombre est équivalent à celui de 2014 (+ 0,3 %), alors qu'il progresse de 2,0 % en France métropolitaine. La durée moyenne de séjour est de 1,6 jour, légèrement en deçà du niveau national (1,8 jour). La hausse est particulièrement marquée pour les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) avec une progression des nuitées de 12,5 %. Ils représentent une nuitée sur six dans la région contre une nuitée sur quatre dans l'hexagone.

Le nombre de nuitées fluctue au fil des mois, augmentant régulièrement jusqu'en mai, puis se stabilisant en juin avant de repartir à la hausse jusqu'en août. Il diminue ensuite progressivement jusqu'en novembre puis remonte ensuite en décembre au niveau des nuitées d'octobre grâce aux marchés de Noël alsaciens et au début de la saison des sports d'hiver dans le département des Vosges. Suite aux attentats du 13 novembre, la fréquentation a diminué en décembre (- 2,7 %) par rapport à 2014, comme au niveau national (- 4,9 %), mais nettement moins qu'en Île-de-France (- 14,4 %).

### Stabilité de la fréquentation des hôtels

La clientèle étrangère représente 32,9 % de l'ensemble des nuitées, avec une progression régulière au printemps et un maximum atteint en été (42,6 % en juillet et 42,0 % en août). C'est en décembre que le nombre de nuitées françaises est à son maximum, la fréquentation étant répartie le reste de l'année de façon relativement homogène entre mai et octobre.

La fréquentation étrangère est restée stable en 2015 (+ 0,3 %), la progression des clientèles les plus lointaines compensant le recul des touristes européens, les plus nombreux (- 2,1 %). Les 931 000 nuitées allemandes et les 810 000 belges qui représentent 40 % des nuitées étrangères sont en baisse (- 1,2 % et - 3,9 %). Suivent le Royaume-Uni (- 6,7 %), la Suisse (+ 0,5 %), les Pays-Bas (- 1,6 %) et l'Italie (- 0,5 %). Le nombre de nuitées des touristes provenant du continent américain a en revanche progressé de 8,2 % (241 000 nuitées en 2015), tout comme celui des visiteurs originaires d'Asie et d'Océanie (+ 26,3 %, 358 000 nuitées), en particulier pour les Chinois (+ 72,5 %). Les Japonais et les Russes sont moins nombreux (- 19,4 % et - 25,3 %), au contraire des ressortissants du Proche et du Moyen-Orient (+ 13,7 %).

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin totalisent la moitié des nuitées hôtelières de la région (3,9 millions, + 0,1 % et 2,9 millions, + 1,7 %). Viennent ensuite la Moselle (1,7 million, + 5,7 %) et la Marne (1,6 million, - 3,4 %).

Après la Moselle, les Vosges connaissent une des plus belles progressions de l'année (+ 5,4 %, 877 000 nuitées). Les plus fortes baisses et les moindres volumes de nuitées sont concentrés dans les départements de la Meuse (- 16,2 %, 205 000 nuitées), de la Haute-Marne (- 8,0 %, 334 000 nuitées) et des Ardennes (- 6,5 %, 303 000 nuitées).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale avait induit une hausse significative de la fréquentation, notamment étrangère, en 2014. En 2015, la fréquentation étrangère diminue dans la

Meuse (- 18,0 %) et les Ardennes (- 6,5 %). La Haute-Marne suit la même tendance en 2015 (- 10,8 %) après une année 2014 déjà en recul (- 8,6 %). Les nuitées étrangères augmentent en revanche fortement en Moselle (+ 13,4 %) confirmant l'évolution de l'année précédente.

Les nuitées françaises progressent le plus dans les départements des Vosges (+ 6,6 %), du Haut-Rhin (+ 3,6 %) et de la Moselle (+ 3,5 %). Les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, que les touristes français ont le moins fréquenté (- 15,8 % et - 15,1 %), étaient également en baisse en 2014.

### Campings : deux tiers des nuitées de la région dans les Vosges, le Haut-Rhin ou le Bas-Rhin

De mai à septembre 2015, les 320 campings de l'ACAL ont comptabilisé 2,5 millions de nuitées pour 868 000 arrivées. Le nombre de nuitées est en hausse de 6,6 % par rapport à la saison précédente (+ 2,9 % en France métropolitaine). Cette progression est uniquement le fait des campings de 3 à 5 étoiles (+ 11,8 %), qui représentent 65 % des nuitées de la région pour 80 % des nuitées dans l'hexagone.

Le département qui compte le plus de campings est celui des Vosges, suivi du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. À eux trois, ces départements totalisent les deux tiers des nuitées et la moitié des arrivées. La progression du nombre de nuitées est inférieure à la moyenne régionale pour les départements alsaciens (+ 3,7 % pour le Bas-Rhin et + 4,9 % pour le Haut-Rhin) mais est la plus

forte pour les Vosges (+ 22,2 %). La Marne ne connaît aussi une progression importante du nombre de nuitées (+ 12,6 %), aussi bien pour la clientèle française qu'étrangère. En revanche, la Meuse est en recul (- 14,4 %) en particulier pour les étrangers (- 21,1 %). Les emplacements équipés rencontrent un certain succès. Leur part dans les nuitées s'élève à 22,8 % en 2015, en hausse de 1,7 point en un an et de 5,6 points depuis 2010. Les durées moyennes de séjour sur ces emplacements sont plus élevées : 5,3 jours contre 2,6 pour les emplacements nus. En volume de nuitées, l'augmentation sur un an est de 15,2 % pour les emplacements équipés (+ 4,3 % sur les emplacements nus).

La météo a été favorable sur l'ensemble de la saison, mis à part quelques épisodes pluvieux en août qui n'ont pas découragé les vacanciers (+ 9,3 % pour ce mois). Le mois de mai a ainsi connu une belle progression (+ 19,6 %), en particulier dans le Haut-Rhin (+ 35,6 %) et les Vosges (+ 32,1 %). Les nuitées du mois de juin baissent de 12,1 %. Cela concerne tous les départements, sauf les Ardennes et la Marne. Juillet et août ont été de très bons mois pour les Vosges (+ 31,1 % et + 26,7 %). En septembre, les nuitées baissent de 3,0 %, en raison de températures plus basses que d'habitude et d'une pluviosité plus élevée. C'est particulièrement vrai dans l'Aube (- 30,1 %), la Meurthe-et-Moselle (- 20,2 %) et la Meuse (- 19,3 %), alors que les Ardennes ont connu une hausse de 10,8 %.

### Les Français sont moins nombreux que les étrangers dans les campings, mais ils restent plus longtemps

La clientèle française effectue moins de la moitié des nuitées (en augmentation de 5,7 %), mais seulement un tiers des arrivées. Sa durée moyenne de séjour est supérieure à celle de la clientèle étrangère : 3,6 jours contre 2,5. Cette durée de séjour des Français est plus importante dans les départements les plus fréquentés : dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et les Vosges, elle se situe entre 3,7 et 4,1 jours. La durée moyenne de séjour est également plus élevée dans ces départements pour certaines nationalités, comme les Néerlandais ou les Danois : jusqu'à deux fois plus longue (de 3,6 à 4,5 jours) que pour les départements du nord-ouest de la région.

Les touristes étrangers représentent 55,4 % des nuitées totales (en augmentation de 7,3 %). Il s'agit, pour la quasi-totalité, d'Européens, surtout de Néerlandais (43,8 % des nuitées étrangères) et d'Allemands (25,6 %), en augmentation respective de 4,5 % et de 10,8 %. Les Néerlandais sont particulièrement présents dans les Vosges, dans la Haute-Marne et dans les Ardennes avec six nuitées étrangères sur dix, alors que les Allemands sont majoritaires en Moselle (52,1 % des nuitées étrangères) et dans le Bas-Rhin (45,2 %). Les ressortissants du Royaume-Uni sont surreprésentés dans l'Aube et dans la Marne, avec une nuitée étrangère sur quatre, contre une sur douze pour la région (en baisse de 4,7 %).

Dans les campings de certains départements, la majorité des nuitées sont des nuitées étrangères, comme pour la Meurthe-et-Moselle (77,2 %), la Haute-Marne (66,9 %) ou la Moselle (61,9 %). En revanche, les durées moyennes de séjour des étrangers y sont parmi les plus basses (entre 1,5 et 2 jours).

### Davantage d'arrivées mais autant de nuitées qu'en 2014 dans les autres hébergements collectifs

En 2015, 3,5 millions de nuitées sont effectuées pour 1,2 million d'arrivées dans la centaine d'auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences de tourisme, résidences hôtelières de chaîne, villages vacances ou maisons familiales que compte la région ACAL. Les séjours sont plus courts, de 2,8 jours contre 4,2 pour la France métropolitaine. Le nombre de nuitées a baissé de 0,5 % entre 2014 et 2015, alors que celui des arrivées a cru de 4,9 %. Les nuitées étrangères, qui représentent 29,1 % du total, ont vu leur nombre augmenter de 2,1 %. Cette croissance a particulièrement concerné les mois de juillet, août et septembre, qui sont les mois les plus fréquentés : le taux d'occupation dépasse alors 60 % dans les hébergements. Les nuitées françaises ont baissé de 1,5 %, surtout en mars et en avril. ■

### 1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Ardennes	303	-6,5	4,8	21,3
Aube	710	1,3	1,8	25,1
Marne	1 562	-3,4	2,8	32,3
Haute-Marne	334	-8,0	0,6	25,2
Meurthe-et-Moselle	1 004	-1,8	0,0	21,6
Meuse	205	-16,2	3,0	17,2
Moselle	1 664	5,7	0,5	23,6
Bas-Rhin	3 871	0,1	3,1	41,1
Haut-Rhin	2 864	1,7	2,3	40,7
Vosges	877	5,4	-4,1	20,2
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	<b>13 394</b>	<b>0,3</b>	<b>1,7</b>	<b>32,9</b>
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine
1-2 étoiles	4 210	58 002	4,4	7,7
3 étoiles	5 243	75 770	4,2	5,3
4-5 étoiles	2 249	48 224	12,5	8,9
Non classés	1 691	20 091	-26,4	-29,3
<b>Total</b>	<b>13 394</b>	<b>202 087</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	France métropolitaine
1-2 étoiles	594	16 120	-0,9	0,2
3-4-5 étoiles	1 642	90 199	11,8	4,1
Non classés	290	6 556	-3,9	-6,6
<b>Total</b>	<b>2 527</b>	<b>112 876</b>	<b>6,6</b>	<b>2,9</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ardennes	148	3,2	-3,3	43,9	24,4
Aube	156	-6,0	7,1	57,0	11,7
Marne	138	12,6	-2,7	54,8	14,0
Haute-Marne	185	0,4	-1,6	66,9	26,2
Meurthe-et-Moselle	80	-1,8	1,4	77,2	8,0
Meuse	66	-14,4	-3,0	49,9	16,9
Moselle	181	3,4	-4,1	61,9	21,0
Bas-Rhin	388	3,7	1,2	47,2	31,8
Haut-Rhin	574	4,9	-2,2	59,3	19,5
Vosges	611	22,2	-0,7	52,0	26,6
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	<b>2 527</b>	<b>6,6</b>	<b>-0,9</b>	<b>55,4</b>	<b>22,8</b>
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

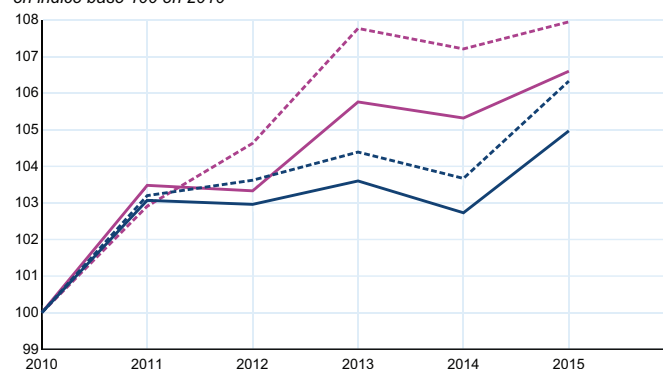
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine  
 - Nombre d'arrivées - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine  
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine  
 - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).